

Description de la zone de baignade

Nature : sable (plage) – sable/vase (estran)
Longueur : 250 m
Largeur : 3000 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 268315 ; Y: 2239724 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes
Équipement : poubelles, sanitaires, cale de mise à l'eau
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : aucune
Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 3 016 (sur la commune)
Population estivale : 15 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2016	2017	2018	2019
Classement selon directive de 2006	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant



Deux événements de pollution sont survenus en 2016, un en 2018. La qualité de l'eau est suffisante vis-à-vis de l'usage de baignade et peut subir des pollutions bactériologiques ponctuelles.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles / conchylicole	Lotissement ostréicole de la Sennetière à 1 km au sud-est de la plage
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2019 : un

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage ou à proximité immédiate	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 5/5	6-12 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Louis Gautier, les Carrés et Port Royal Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité Enquête sur les rejets de la zone ostréicole de la Sennetière Interdiction des chiens sur la plage 1 ^{er} juin – 15 septembre (arrêté municipal)	Port Royal - Fin 2016, Travaux réhabilitation sur réseau Port Royal 2020 ? En continu, renforcé sur 2016-2019 + test fumigène Enquête publique sur schéma directeur des eaux pluviales (été 2018)
	27 octobre 2016

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56

